

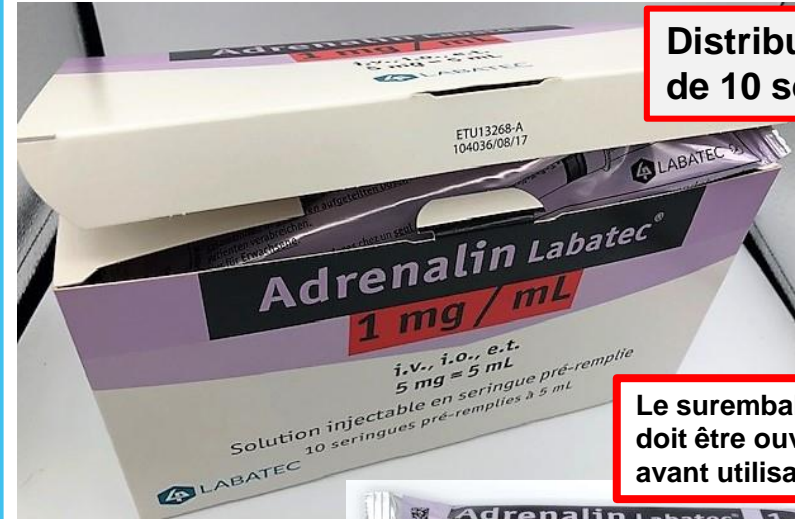
Adrénaline ser HUG  
adrénaline (1mg/mL)  
5 mg = 5 mL  
(pce)  
Code art. 442708



Adrenalin ser (1 mg/mL)  
adrénaline

5 mg = 5 mL (1 x 10)

Code art. 472024



Distribution par boîte  
de 10 seringues

Le suremballage en aluminium  
doit être ouvert uniquement  
avant utilisation.

Le produit fabriqué par la pharmacie est  
remplacé par de l'Adrénaline en seringue  
pré-remplie (CIVAS), enregistrée Swissmedic.

Ces produits sont strictement équivalents.



Une seringue non-utilisée dans un emballage ouvert doit être jetée.